



DE LA VILLE DE LYON
ET PAYS LYONNOIS.



Yon fut ancienne-
ment de la contri-
bution de Bourgoi-
gne, maintenant du
ressort de Paris, avec
le païs de Forests & Beauuoulois.

Le païs Lionnois est limité
de la Bresse au Septentrion, au
Leuant de la Sauoye, selon le
cours du Rhosne, au Midi du
Dauphiné & Languedoc, & à
l'Occident des pays de Forests &
d'Auuergne.

Lyon est la capitale ville de
ce pays, située sur les confluen-
ces & conionctions des deux
grandes riuieres de Saone & du
Rhosne, sur vn mont; quoy
que la premiere fondation fust
in-

in-